



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 10 novembre 2021

-Transition écologique/Formation-

Carole Delga lance la concertation pour le Revenu écologique jeunes

Cet après-midi, à l'issue d'une conférence de presse annonçant la création d'un Fonds souverain écologique ainsi que la construction d'un Plan nature, Carole Delga a lancé la concertation pour la création du Revenu écologique jeunes. Afin de définir les contours de ce nouveau dispositif destiné à lutter contre la précarité des jeunes tout en les formant aux métiers verts, la présidente de Région a rencontré avec une vingtaine de jeunes en formation.

« Ces échanges concrets permettent d'écouter, sans filtre, les besoins et les attentes de nos jeunes car nous leur faisons confiance pour construire l'avenir. Ces rencontres vont être déclinées sur l'ensemble du territoire afin de construire un revenu écologique sur-mesure, avec et pour nos jeunes. Nous devons les aider et proposer un accompagnement tout au long de leur parcours allant de l'orientation à la formation jusqu'à la réalisation de leur projet. Ce revenu écologique jeunes doit être une brique complémentaire pour faire de la transition écologique et énergétique une opportunité d'insertion professionnelle dans les métiers de demain. Avec un objectif d'un revenu de 1 000€ toutes aides confondues, c'est aussi leur offrir un pouvoir d'achat et une autonomie suffisante pour qu'ils puissent s'accomplir dans leur orientation professionnelle » a déclaré Carole Delga, à l'issue du lancement de la concertation.

Rappel du calendrier :

De novembre 2021 à janvier 2022 : concertation et réalisation d'une étude juridique sur les compléments de revenus d'activité existants, avec analyse des dispositifs, notamment le contrat d'engagement ;

Début février 2022 : adoption des modalités d'expérimentation du dispositif Revenu écologique jeunes dans les filières BTP et Agriculture, et d'une délibération déterminant les montants et les conditions d'attribution du revenu écologique ;

Mi-février 2022 : lancement d'un appel à candidatures auprès des jeunes en vue du démarrage de l'expérimentation ;

Septembre 2022 : évaluation et généralisation du dispositif.

[Vous trouverez via le lien ci-après le dossier de presse ainsi que deux photos :](#)

Lien du téléchargement : https://we.tl/t-Emlhh53hxA_

[Crédit photos : Arthur Perset](#)

Contact presse :

Service Presse : service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31